

OBJET : MASSY - PROJET DE REQUALIFICATION DU RING DU PILEU : CONVENTION DE TRANSFERT DE MAÎTRISE D'OUVRAGE ET DE PARTENARIAT FINANCIER AVEC LE DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

Siège : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	78
Présents	:	55
Présents et représentés	:	74
Votants	:	74

Le mercredi 15 décembre 2021, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués le 9 décembre 2021, s'est réuni à 19h07, sous la présidence de M. de LASTEYRIE, salle du Conseil - 21 rue Jean Rostand à Orsay.

DELEGUES PRESENTS

Madame Stéphanie GUEU-VIGUIER	Commune de Ballainvilliers
Madame Irène BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
Monsieur Jean-François VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Monsieur Christian LECLERC	Commune de Champlan
Monsieur Jean-Pierre CRUSE	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Karine GREMION	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Rafika REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Corinne BAIRRAS	Commune d'Epinay-sur-Orge
Madame Muriel DORLAND	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur Yann CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
Monsieur Alain FAUBEAU	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Catherine LANSIART	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Florence NOIROT	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Lucie SELLEM	Commune de Gometz-le-Châtel
Madame Nathalie FRANCESETTI	Commune d'Igny
Monsieur Francisque VIGOUROUX	Commune d'Igny
Monsieur Jean-Pierre MEUR	Commune de la Ville du Bois
Monsieur Clovis CASSAN	Commune des Ulis

Monsieur Lodovico CASSINARI	Commune des Ulis
Monsieur Gabriel LAUMOSNE	Commune des Ulis
Madame Françoise MARHUENDA	Commune des Ulis
Monsieur Christian LARDIERE	Commune de Linas
Monsieur Stéphane DELAGNEAU	Commune de Longjumeau
Madame Catherine GAILLARD	Commune de Longjumeau
Madame Sandrine GELOT	Commune de Longjumeau
Monsieur Bernard XAVIER	Commune de Longjumeau
Madame Caroline CAILLEAU	Commune de Massy
Monsieur Roger DEL NEGRO	Commune de Massy
Monsieur Mustapha MARROUCHI	Commune de Massy
Madame Hawa NIANG	Commune de Massy
Monsieur Franck ROUGEAU	Commune de Massy
Monsieur Nicolas SAMSOEN	Commune de Massy
Madame Isabelle KLJAJIC	Commune de Montlhéry
Monsieur Didier PERRIER	Commune de Nozay
Madame Elisabeth DELAMOYE	Commune d'Orsay
Monsieur Philippe ESCANDE	Commune d'Orsay
Monsieur David ROS	Commune d'Orsay
Monsieur Laurent CARO	Commune de Palaiseau
Monsieur Gilles CORDIER	Commune de Palaiseau
Monsieur Grégoire de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Madame Véronique LEDOUX	Commune de Palaiseau
Madame Delphine PERSON	Commune de Palaiseau
Monsieur Mokhtar SADJI	Commune de Palaiseau
Madame Catherine VITTECOQ	Commune de Palaiseau
Monsieur Michel SENOT	Commune de Saclay
Monsieur Pierre-Alexandre MOURET	Commune de Saint-Aubin
Monsieur Stéphane BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
Monsieur Bernard GLEIZE	Commune de Vauhallan
Madame Karine CASAL DIT ESTEBAN	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur Jean-Paul MORDEFROID	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur François Guy TRÉBULLE	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur Victor DA SILVA	Commune de Villebon-sur-Yvette
Monsieur Igor TRICKOVSKI	Commune de Villejust
Monsieur Guillaume VALOIS	Commune de Villiers-le-Bâcle

Monsieur Florian GALLANT

Commune de Wissous

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Monsieur Dominique LACAMBRE	a donné pouvoir à	Madame Rafika REZGUI
Monsieur Vincent GALLET	a donné pouvoir à	Madame Muriel DORLAND
Madame Caroline LAVARENNE	a donné pouvoir à	Monsieur Yann CAUCHETIER
Madame Sarah JAUBERT	a donné pouvoir à	Monsieur Gabriel LAUMOSNE
Madame Alexia PERRIN	a donné pouvoir à	Madame Sandrine GELOT
Monsieur Olivier THOMAS	a donné pouvoir à	Monsieur David ROS
Madame Hélène BACH	a donné pouvoir à	Monsieur Franck ROUGEAU
Monsieur Vincent DELAHAYE	a donné pouvoir à	Monsieur Mustapha MARROUCHI
Madame Michèle FRERET	a donné pouvoir à	Monsieur Mustapha MARROUCHI
Madame Hella KRIBI-ROMDHANE	a donné pouvoir à	Monsieur Roger DEL NEGRO
Monsieur Pierre OLLIER	a donné pouvoir à	Madame Hawa NIANG
Madame Elisabeth PHILIPPOTEAU	a donné pouvoir à	Monsieur Franck ROUGEAU
Monsieur Hakim SOLTANI	a donné pouvoir à	Madame Hawa NIANG
Madame Martine CHARVIN	a donné pouvoir à	Madame Elisabeth DELAMOYE
Monsieur Pierre COSTI	a donné pouvoir à	Monsieur Gilles CORDIER
Madame Shirley LEGRAND	a donné pouvoir à	Madame Delphine PERSON
Monsieur Vincent HULIN	a donné pouvoir à	Monsieur Philippe ESCANDE
Madame Nathalie PLUMAIL	a donné pouvoir à	Monsieur Victor DA SILVA
Madame Françoise FERNANDES	a donné pouvoir à	Monsieur Florian GALLANT

DELEGUES ABSENTS

Monsieur Olivier BOUCHE	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Délila M'HENNI	Commune des Ulis
Madame Catherine DELAITRE	Commune de Marcoussis
Monsieur Claude PONS	Commune de Montlhéry

Secrétaire de séance : François Guy TREBULLE

OBJET : MASSY - PROJET DE REQUALIFICATION DU RING DU PILEU : CONVENTION DE TRANSFERT DE MAÎTRISE D'OUVRAGE ET DE PARTENARIAT FINANCIER AVEC LE DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

Le Conseil Communautaire,
sur rapport de Monsieur Yann CAUCHETIER.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU l'article L2422-12 du Code de la commande publique ;

VU les statuts de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay en vigueur ;

VU les compétences de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay et notamment la compétence « Aménagement de l'espace communautaire » ;

VU la délibération n°2020-197 du Conseil communautaire du 16 juillet 2020 relative aux travaux d'aménagement et de requalification du Ring du Pileu à Massy - Objectifs et modalités de la concertation préalable ;

VU la délibération n° 2020-376 du Conseil communautaire du 16 décembre 2020 relative aux travaux d'aménagement et de requalification des espaces publics du Ring du Pileu à Massy - Bilan de la concertation préalable ;

CONSIDÉRANT le contexte de développement du quartier intercommunal du Pileu situé sur la commune de Massy, et limitrophe avec les communes d'Igny et de Palaiseau, et notamment la mise en œuvre de différents projets d'aménagement (développements résidentiels, projets de transport, requalification urbaine) ;

CONSIDÉRANT que, dans ce contexte de développement, l'infrastructure d'échangeur dit du Ring du Pileu (échangeur entre la RD444, la RD188, la RD120 et les voies du quartier) située au cœur des échanges inter-quartiers devait faire l'objet d'une étude urbaine, lancée en 2019 ;

CONSIDÉRANT que l'un des objectifs de cette étude est la sécurisation des modes doux sur le Ring du Pileu ;

CONSIDÉRANT la concertation préalable ayant eu lieu du 28 septembre au 30 octobre 2020 ;

CONSIDÉRANT qu'à l'issue de l'étude, les travaux sur des espaces publics sont organisés en deux phases : la phase expérimentale et la phase définitive ;

CONSIDÉRANT le résultat concluant de la phase expérimentale mise en place en septembre 2020 consistant en l'insertion sur le Ring du Pileu d'une voie réservée aux cycles ;

CONSIDÉRANT le statut départemental des voiries de l'échangeur du Ring du Pileu et leur situation en agglomération ;

CONSIDÉRANT la nécessité de réaliser des travaux de remise à niveau des infrastructures départementales à l'occasion de cette opération ;

CONSIDÉRANT que les travaux définitifs d'aménagement du Ring du Pileu sont envisagés à partir du 1^{er} trimestre 2022 ;

CONSIDÉRANT que le Département de l'Essonne et la Communauté d'agglomération Paris-Saclay sont maîtres d'ouvrage des travaux à réaliser qui relèvent de leurs compétences respectives ;

Délibération n° 2021-366

CONSIDERANT les dispositions de l'article L2422-12 du Code de la commande publique aux termes desquelles « Lorsque la réalisation ou la réhabilitation d'un ouvrage ou d'un ensemble d'ouvrages relèvent simultanément de la compétence de plusieurs maîtres d'ouvrage [...] ceux-ci peuvent désigner, par convention, celui d'entre eux qui assurera la maîtrise d'ouvrage de l'opération. Cette convention précise les conditions d'organisation de la maîtrise d'ouvrage exercée et en fixe le terme » ;

CONSIDERANT que le Département de l'Essonne et la Communauté d'agglomération Paris-Saclay souhaitent désigner la Communauté d'agglomération Paris-Saclay comme maître d'ouvrage unique ;

CONSIDÉRANT l'accord de principe du Département de l'Essonne pour la prise en charge financière des travaux de rénovation de la couche de roulement de l'échangeur et de création de joints de dilatation sur les ouvrages d'art franchissant la RD444, sous maîtrise d'ouvrage unique de la Communauté d'agglomération ;

CONSIDERANT l'avis de la commission n°8 « Mobilités, Vélo, Voirie, Agriculture, Bâtiment, Patrimoine » en date du 17 novembre 2021 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

1. APPROUVE les termes de la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage et de partenariat financier entre le Département de l'Essonne et la Communauté d'agglomération Paris-Saclay relative aux travaux de requalification du Ring du Pileu à Massy, ci-après annexé ;
2. AUTORISE le Président à signer ladite convention de transfert de maîtrise d'ouvrage et de partenariat financier avec le Département de l'Essonne, et tous les documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré le mercredi 15 décembre 2021

Extrait conforme à l'original


Le Président,
Maire de Palaiseau

Grégoire de LASTEYRIE



ADOPTÉE par (74 VOIX)

74 POUR : Mme Stéphanie GUEU-VIGUIER , Mme Irène BESOMBES , M. Jean-François VIGIER , M. Christian LECLERC , M. Jean-Pierre CRUSE , Mme Karine GREMION , M. Dominique LACAMBRE , Mme Rafika REZGUI , Mme Corinne BAIRRAS , Mme Muriel DORLAND , M. Vincent GALLET , M. Yann CAUCHETIER , M. Alain FAUBEAU , Mme Catherine LANSIART , Mme Caroline LAVARENNE , Mme Florence NOIROT , Mme Lucie SELLEM , Mme Nathalie FRANCESETTI , M. Francisque VIGOUROUX , M. Jean-Pierre MEUR , M. Clovis CASSAN , M. Lodovico CASSINARI , Mme Sarah JAUBERT , M. Gabriel LAUMOSNE , Mme Françoise MARHUENDA , M. Christian LARDIERE , M. Stéphane DELAGNEAU , Mme Catherine GAILLARD , Mme Sandrine GELOT , Mme Alexia PERRIN , M. Bernard XAVIER , M. Olivier THOMAS , Mme Hélène BACH , Mme Caroline CAILLEAU , M. Vincent DELAHAYE , M. Roger DEL NEGRO , Mme Michèle FRERET , Mme Hella KRIBI-ROMDHANE , M. Mustapha MARROUCHI , Mme Hawa NIANG , M. Pierre OLLIER , Mme Elisabeth PHILIPPOTEAU , M. Franck ROUGEAU , M. Nicolas SAMSOEN , M. Hakim SOLTANI , Mme Isabelle KLJAJIC , M. Didier PERRIER , Mme Martine CHARVIN , Mme Elisabeth DELAMOYE , M. Philippe

Délibération n° 2021-366

ESCANDE , M. David ROS , M. Laurent CARO , M. Gilles CORDIER , M. Pierre COSTI , M. Grégoire DE LASTEYRIE , Mme Véronique LEDOUX , Mme Shirley LEGRAND , Mme Delphine PERSON , M. Mokhtar SADJI , Mme Catherine VITTECOQ , M. Michel SENOT , M. Pierre-Alexandre MOURET , M. Stéphane BAZILE , M. Bernard GLEIZE , Mme Karine CASAL DIT ESTEBAN , M. Vincent HULIN , M. Jean-Paul MORDEFROID , M. François Guy TRÉBULLE , M. Victor DA SILVA , Mme Nathalie PLUMAIL , M. Igor TRICKOVSKI , M. Guillaume VALOIS , Mme Françoise FERNANDES , M. Florian GALLANT

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID télétransmission : 091-200056232 - 20211215 - 1mc 136184 - DE
Date AR Préfecture : 21/12/2021

– Affichée / Publiée le : **20 DEC. 2021**

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.
- La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr